

Rapport public Parcoursup session 2023

Regroupement d'IFSI Université Aix-Marseille - D.E Infirmier

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
IFSI St Jacques - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	77	10633	1730	3301	19
IFSI CH de Digne - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	39	10633	990	3524	19
IFSI CH Briançon - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	31	10633	1058	3848	19
IFSI du C.H.I.C.A.S - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	33	10633	911	3580	19

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
IFSI du GCSPA d'Aix-en-Provence - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	55	10633	563	1700	19
IFSI CH d'Arles - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	36	10633	754	2839	19
IFSI CH d'Aubagne - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	79	10633	1338	3179	19
IFSI CH de Martigues - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	37	10633	957	3013	19
IFSI du GCSPA de Salon-de-Provence - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	35	10633	740	2691	19
IFSI Hôpital Nord - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	111	10633	1629	3003	19
I.F.S.I. BLANCARDE - rentrée en	Tous les candidats	Tous les candidats	72	10633	908	2068	19

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
septembre - D.E Infirmier							
IFSI Croix Rouge Française Marseille - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	193	10633	2104	3524	19
IFSI Hop Ste Marguerite - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	110	10633	1665	3008	19
IFSI Capelette - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	110	10633	1502	2518	19
IFSI du Gipes d'Avignon - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	96	10633	926	2905	19
IFSI CGD13 - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	45	10633	1510	3214	19

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Être infirmier, c'est exercer une profession tournée vers les autres : écouter, examiner, conseiller, éduquer ou soigner les personnes, veiller à leur bien-être. Être infirmier, c'est aussi choisir son mode d'exercice et travailler en équipe : les infirmiers interviennent dans des structures de prévention et de soins, ainsi qu'à domicile, de manière autonome et en collaboration avec d'autres professionnels de santé. Ce métier à haute responsabilité exige rigueur, vigilance et technicité.

Cinq attendus ont été retenus pour la formation en soins infirmiers :

- **Intérêt pour les questions sanitaires et sociales** : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social, connaissance du métier, sens de l'intérêt général ;
- **Qualités humaines et capacités relationnelles** : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, aptitude à collaborer et à travailler en équipe, aptitude à échanger et communiquer avec autrui, pratique des outils numériques, capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère ;
- **Compétences en matière d'expression écrite et orale** : bonne maîtrise du Français et du langage écrit et oral ;
- **Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique** : aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique, aptitude à produire un raisonnement logique, maîtrise des bases de l'arithmétique ;
- **Compétences organisationnelles et savoir être** : rigueur, méthode, assiduité, capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité.

Conditions d'inscription

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours.

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

IFSI St Jacques - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ;- sciences biologiques et médicales ;- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;- sciences et techniques infirmières, interventions ;- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;- méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI CH de Digne - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ;- sciences biologiques et médicales ;- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;- sciences et techniques infirmières, interventions ;- intégration des savoirs et

posture professionnelle infirmière ;- méthodes de travail.L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI CH Briançon - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures.En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel.Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ;- sciences biologiques et médicales ;- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;- sciences et techniques infirmières, interventions ;- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;- méthodes de travail.L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI du C.H.I.C.A.S - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures.En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel.Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ;- sciences biologiques et médicales ;- sciences et

techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI du GCSPA d'Aix-en-Provence - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI CH d'Arles - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation de 3 ANS permet l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens, obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence. Le temps d'enseignement théorique (CM, TD, TP et travaux personnels guidés) et de stages est identique. Il dure 6 semestres (4200 h). En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 h par semaine, en stage ou à l'institut. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement, en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants: sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et

techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; méthodes de travail. La validation d'un mémoire de fin d'études s'inscrit dans l'initiation à la recherche. L'admission définitive est subordonnée : A la production, au plus tard le 1er jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession; A la production, au plus tard le jour de la 1ère entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France; A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5/08 et du décret n°2021-1059 du 7/08 /21).

IFSI CH d'Aubagne - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI CH de Martigues - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et

techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI du GCSPA de Salon-de-Provence - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI Hôpital Nord - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et

posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

I.F.S.I. BLANCARDE - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation en soins infirmiers comporte 6 semestres qui s'alternent, formation théorique/ cours (2100 heures) et cliniques /stages (2100 heures)

L'acquisition de 180 crédits européens (ECTS) qui permet l'accès à un diplôme d'État et à un grade licence.

En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Les études sont organisées, en partenariat avec l'université, en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- Sciences humaines, sociales et droit
- Sciences biologiques et médicales
- Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
- Sciences et techniques infirmières, interventions
- Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- Méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :

- À la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- À la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccination conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France
- À la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid

IFSI Croix Rouge Française Marseille - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI Hop Ste Marguerite - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation d'infirmier, de 3 ans, débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier (180 ECTS) et sur la délivrance d'un grade Licence. Le temps de formation est réparti entre l'enseignement théorique et la formation clinique en stages. Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. L'emploi du temps totalise 35 heures par semaine, en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers.

Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent six domaines :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :

- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;
- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.-
- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid.

IFSI Capelette - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation d'infirmier, de 3 ans, débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier (180 ECTS) et sur la délivrance d'un grade Licence. Le temps de formation est réparti entre l'enseignement théorique et la formation clinique en stages. Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. L'emploi du temps totalise 35 heures par semaine, en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent six domaines :- sciences humaines, sociales et droit ;- sciences biologiques et médicales ;- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;- sciences et techniques infirmières, interventions ;- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;- méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid.

IFSI du Gipes d'Avignon - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ;- sciences biologiques et médicales ;- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;- sciences et techniques infirmières, interventions ;- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;- méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la

profession ;- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI CGD13 - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), et sur la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale la théorie et les stages pratiques. Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. L'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ;- sciences biologiques et médicales ;- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;- sciences et techniques infirmières, interventions ;- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;- méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est appuyée sur les critères généraux d'examen des vœux. Pour la partie quantitative ont été pris en compte les matières signalées dans ces critères ainsi que les épreuves de spécialités pour les classes de première et de terminale. De plus, les examinateurs ont apprécié tous les éléments qualitatifs de chaque dossier déposé, à savoir: les appréciations des professeurs de lycée figurant sur les bulletins de première et de terminale, l'appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement sur la fiche avenir; le classement du candidat dans sa classe par matière ciblée dans les critères généraux d'examen des vœux, la fiche d'orientation, l'inscription du candidat dans une cordée de la réussite, le projet de formation motivé et la fiche "activités et centres d'intérêt".

Une attention particulière a été portée sur la qualité de l'argumentation exprimant la motivation et sur la cohérence des éléments figurant dans le dossier avec les éléments présentés par le candidat.

Les examinateurs ont été attentifs au parcours scolaire de chaque candidat.

Ce sont l'ensemble de ces éléments qualitatifs et quantitatifs qui ont été examinés par la commission d'examen des vœux, prenant en compte la pondération de chaque champ d'évaluation en lien avec les critères généraux d'examen des vœux. Le classement a été établi sur l'ensemble de ces éléments.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Avant de débiter la rédaction du projet de formation motivé, il est important dans un premier temps que le candidat s'approprié les attendus retenus pour la formation en soins infirmiers et prenne connaissance des critères d'examens des vœux. Dans un second temps, il retrace son parcours et recherche en quoi celui-ci et ses expériences personnelles viennent répondre aux attendus.

Les renseignements pris par le candidat sur le métier et la formation vont lui permettre d'enrichir son argumentation et consolider sa motivation. Le candidat a la possibilité de s'auto-évaluer à partir du test se trouvant sur la plateforme.

Tous les éléments qui peuvent illustrer l'intérêt porté au métier sont appréciables : expériences, personnelles, professionnelles, dès lors que ces éléments sont analysés pour mettre en valeur les capacités du candidat.

La qualité rédactionnelle et l'expression écrite méritent une attention particulière de la part du candidat. Toutes les rubriques sont à renseigner car elles précisent le parcours (scolaire, universitaire, professionnel) les expériences, la motivation. La fiche « activités et centres d'intérêt » est un complément du projet motivé.

Le projet motivé doit être structuré, argumenté avec authenticité et personnel.

Pour le choix des instituts de formation, il est important de réfléchir à l'impact financier et familial de l'éloignement.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
---------------------	------------------------------	--	--	---------------------------------

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de 1ère et terminale et /ou résultats dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation	Résultats dans les matières scientifiques, en français, en sciences économiques et sociales, en sciences techniques sanitaires et sociales, en sciences humaines et sociales, en philosophie, en technologies de l'informatique, en anglais et résultats dans les enseignements de spécialité	Notes de première et de terminale en français ou dans la dernière année d'étude (réorientation) Notes de première et de terminale en mathématiques, physique-chimie, biologie /écologie et SVT, dans la dernière année d'étude; notes en première et terminale en sciences économiques et sociales. Résultats en sciences de l'informatique et informatique suivis. Résultats en sciences humaines et sociales de première et de terminale ou dans la dernière année d'étude. résultats en biologie et physiopathologie humaines de terminale, résultats d'histoire géographie de première et de terminale, résultats de philosophie de terminale. langue vivante en anglais en première et en terminale, notes d'anglais au baccalauréat (pour les bacheliers) notes d'anglais.	Essentiel
	Épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral)	Notes de français aux épreuves anticipées du baccalauréat de français et notes obtenues aux spécialités	Épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral), deux spécialités.	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Niveau en langue française pour les candidats étrangers	Notes de français dans la dernière année d'étude ou dans une certification spécifique.	Niveau en langue française pour les candidats étrangers	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences en matière d'expression écrite et orale	Orthographe, capacités argumentatives, capacités d'analyse et de synthèse, capacités à l'oral.	Éléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement et classement du candidat dans sa classe par matière / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	Très important
	aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique	Capacités à faire des liens entre ses expériences et les recherches faites sur le métier visé et sa formation métier visé. Aptitude à repérer et à sélectionner l'information. Aptitude à calculer.	Éléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir / Fiche de suivi de réorientation	Très important
Savoir-être	qualités humaines et capacités relationnelles	Capacité d'écoute, capacité à travailler en groupe, aptitude d'ouverture aux autres.	Éléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	compétences organisationnelles	Autonomie dans la gestion de son travail, aptitudes à s'organiser, aptitude à prendre des initiatives.	Eléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	Important
	assiduité dans la formation	Absences non justifiées , implication dans le formation.	Bulletins de première et de terminale- appréciations des professeurs	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	capacité du candidat à expliciter son parcours et sa démarche d'orientation- Intérêt pour les questions sanitaires et sociales	Qualité de la description du parcours et de son argumentation. exemples . Authenticité dans l'expression des choix. Fait preuve d'un engagement citoyen.	Eléments qualitatifs : Projet de formation motivé - Rubrique : « Activités et centres d'intérêt » Fiche avenir : appréciation générale du chef d'établissement	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité du candidat à valoriser son parcours et ses expériences et à faire le lien avec le métier d'infirmier (stages de découverte d'initiative personnelle, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, etc.)	Liens entre le métier d'infirmier et les expériences personnelles et/ou professionnelles. Participation aux cordées de la réussite et apports de cette participation. engagement étudiant (délégué..) engagement associatif, curiosité pour les questions de société, pratique sportive	Eléments qualitatifs : Projet de formation motivé - Rubrique « Activités et centres d'intérêt » Mention « capacité à s'investir » de la Fiche Avenir	Très important

Signature :

Christophe BAILLET,

Directeur de l'établissement Regroupement d'IFSI

Université Aix-Marseille